

Commune de SEICHAMPS



Budget Primitif 2009

Rapport de Présentation

Commune de SEICHAMPS

BUDGET PRIMITIF 2009 Rapport de Présentation

Le présent rapport présente l'analyse du budget primitif 2009 de la Commune sur les quatre points suivants :

- 1/ Le Fonctionnement
- 2/ La Dette
- 3/ L'investissement
- 4/ L'Equilibre Financier

Les orientations budgétaires débattues au cours du Débat d'Orientation Budgétaire ont précisé l'environnement particulier de la ville de Seichamps. Ce budget reste dans le cadre de la planification à long terme programmée dès 2002 par la municipalité. **Ce budget est de nouveau placé sous le signe de la rigueur, de la maîtrise des dépenses de fonctionnement et de la prudence en matière d'investissement.** Depuis 2004, la **dette communale** baisse sensiblement. Sa charge a encore diminuée du fait de l'opération de renégociation des emprunts à taux variables à la date d'effet du 1^{er} janvier 2008.

Ce budget traduit toujours les priorités de la municipalité : **jeunesse, intergénérationnel, action sociale, sécurité, environnement et cadre de vie amélioré et dynamisme de la Cité.** Par ailleurs, outre ses domaines d'intervention statutaires (écoles, action sociale, etc...) la commune doit faire face à la mise aux normes et au bon entretien d'un certain nombre d'équipements.

Dans le cadre d'une programmation pluriannuelle, ce budget montre l'attachement à maintenir le patrimoine communal à un bon niveau de conformité et à renouveler les biens courants obsolètes. Les travaux au Foyer de l'Age d'Or sont terminés, seules les dernières factures seront ordonnancées sur 2008.

Les orientations budgétaires présentées mettent en avant la possibilité de financer ces dépenses sans avoir recours ni à un emprunt nouveau, ni à une hausse de la pression fiscale.

Eléments du contexte

Ces éléments sont de divers ordres. Certains sont la conséquence de dispositions contenues dans la loi de finances, d'autres sont liés à l'application de mesures gouvernementales.

- Pacte de Stabilité
- L'inflation prévisionnelle pour 2009 est de l'ordre de 1.6 % ; les contrats tenant compte des charges de personnel subissent une augmentation prévisionnelle de 3%.
- La nouvelle population légale de la ville fixée à 5 260 habitants à compter du 1^{er} janvier 2009.
- Prise en compte des dépenses liées à l'application des changements réglementaires en matière de dématérialisation des pièces comptables et des actes.

Des priorités conformes aux attentes des Seichanais

Développer la vie de la Cité en améliorant les animations dans la ville tant au niveau **culturel** que **festif** notamment en continuant à soutenir la Foire aux Fromages (qui fêtera cette année son 30^{ème} anniversaire et qui, en s'ouvrant sur l'Europe, est une des actions pouvant faire connaître la ville de Seichamps). Le Festival de Théâtre sera pérennisé, la 7^{ème} Exposition des Artistes Seichanais sera organisée en janvier. **L'amélioration du cadre de vie** est poursuivie par le fleurissement dans la ville et la poursuite d'actions pertinentes en faveur de l'environnement en général et de la propreté en particulier.

Cadre Fiscal et Financier

- Reprise de la totalité de l'excédent dégagé au 31/12/2008, soit 1 025 832.72 € ;
- Pas d'emprunts nouveaux ;
- Les bases fiscales 2009 notifiées varient globalement de 2.65% ; les taux fiscaux actuellement en vigueur sont reconduits :
 - Taxe habitation 8.87
 - Taxe foncier bâti 11.82
 - Taxe foncier non bâti 19.38

1- LE FONCTIONNEMENT

La section Fonctionnement se présente ainsi :

SECTION FONCTIONNEMENT – VOTE - Opérations Réelles – en Milliers d’euros (page 5 du BP 2009)

Dépenses de l'exercice				Recettes de l'exercice			
		Montant en M.€	Ratio de structure			Montant en M.€	Ratio de structure
"011	Charges à caract. général	1 399	43%	70	Produits des services	170	5%
"012	Charges de personnel	1 317	40%	73	Impôts et taxes	1 867	53%
65	Charges de gestion courante	474	15%	74	Dotation et participation	1 293	37%
"014	Atténuations produits	6	0%	75	Autres produits	152	4%
66	Charges financières	62	2%	"013	Atténuation de charges	23	1%
67	Charges exceptionnelles	3	0%	77	Produits exceptionnels	0	0%
		3 261	100%			3 505	100%
Solde des opérations réelles		244					

1-1/ LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Hors opérations exceptionnelles, les recettes réelles de l'exercice diminuent de 1.57%.

Les produits des services (chapitre 70) représentent 5% des recettes réelles de la section fonctionnement et augmentent de 4%. Les redevances périscolaires et scolaires sont chiffrées selon une prévision de 28 000 repas annuels de cantine scolaire et de 11 480 jours/enfants en accueil périscolaire. Ces services remportent un vif succès auprès de la population. Les effectifs sont en constantes évolution. Les autres produits des services restent stables.

Les impôts et taxes (chapitre 73) augmentent de 3% et représentent 53% des recettes prévisionnelles de la section.

- Concernant la recette fiscale des 3 taxes locales, le produit fiscal est calculé à taux constant, soit 1 214 917 € ;
- La dotation de solidarité communautaire est reconduite à hauteur de la dotation 2008 ;
- Les autres recettes n'appellent pas d'observations particulières, elles sont reconduites.

Les dotations et participations (chapitre 74) représentent 37% des recettes de fonctionnement et perdent presque 7% :

- La Dotation Forfaitaire est connue. Comme annoncé lors du Débat d'Orientation Budgétaire, elle diminue suite à la baisse de la population légale et atteint 921 529 € soit une baisse de presque 3% par rapport à 2008.

- A défaut de notification, les autres Dotations de l'Etat sont inscrites selon le calcul estimé fait lors du Débat d'Orientation Budgétaire. Sur les 3 composantes Dotation Forfaitaire, Dotation de Solidarité Rurale et Dotation Nationale de Compensation, il est prévu une baisse globale de 6%.
- La subvention de l'Etat pour le CEL n'est pas reconduite
- Pour la dixième année, la Commune recevra la subvention du Conseil Général versée en remboursement des prêts « gendarmerie » mis en place en 1999 (pour mémoire 113 270 € dont 27 077 € en fonctionnement couvrant la partie intérêt des emprunts et 86 193 € en investissement en couverture du remboursement du capital).

Les autres produits de gestion courante (chapitre 75) représentent 4% des recettes de l'exercice. Ce chapitre regroupe les locations du parc privé de la commune et les locations de l'Espace Socioculturel. Elles augmentent de 3%.

Les atténuations de charges (chapitre 013) représentent 1% des recettes de l'exercice. Ce chapitre inscrit les remboursements de frais de personnel. Comme chaque année, une prévision de remboursement de frais de personnel par l'assurance en cas d'arrêt maladie est provisionnée du fait des congés reconnus en longue maladie au 1^{er} janvier 2009. Ces recettes diminuent fortement (-53%), il n'y a plus qu'un cas de longue maladie en charge pour la ville.

1-2/ LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles prévisionnelles de l'exercice restent stables, on constate + 0.46% par rapport au budgétisé 2008.

Les charges à caractère général (chapitre 011) représentent 43% des dépenses réelles de fonctionnement.

- Une rigueur des inscriptions budgétaires est constatée dans chaque délégation.
- Ces dépenses constatent la continuité des services en direction du scolaire et de la petite enfance, un élargissement de l'accueil des enfants de maternelles et primaires à la restauration scolaire et à l'accueil périscolaire, la poursuite des actions en faveur de la jeunesse, la poursuite des actions de soutien envers les associations,
- La poursuite de l'effort envers le fleurissement de la ville tout en recherchant un fleurissement durable,
- Une offre des animations culturelles et festives étendue notamment la pérennisation du NJP et la tenue de conférences (Naturalisme).
- L'intégration du parc informatique des écoles dans la convention de mutualisation des moyens communautaires.
- La mise en place d'une action de démocratie participative avec la création des Comités de Quartiers.

Les charges de personnel (chapitre 012) représentent 40% des dépenses réelles de fonctionnement et diminuent de 2.37%. Les prévisions budgétaires tiennent compte :

- Des évolutions indiciaires et de carrières du personnel communal ;
- De la dépense « autre personnel extérieur » afin d'assurer le remplacement du personnel titulaire en arrêt maladie.
- De la création d'un emploi d'adjoint administratif à compter du 1/07/2009.
- Du remplacement d'un attaché par un rédacteur à compter du 01/04/2009.

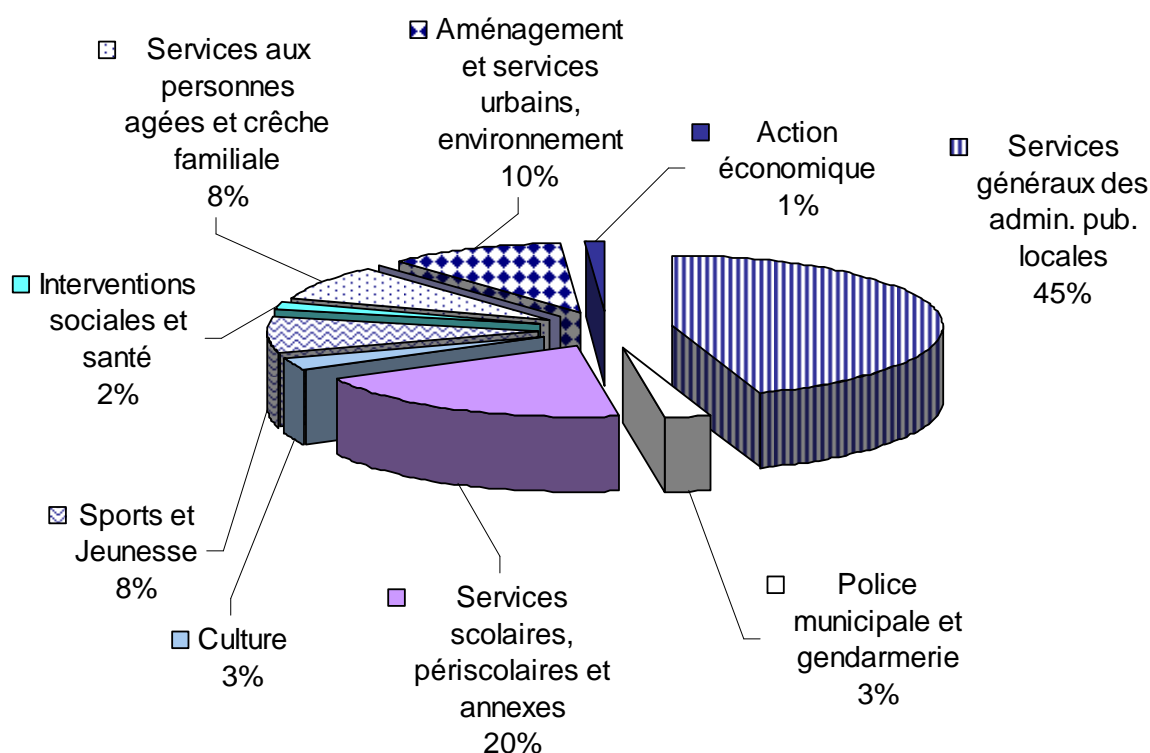
Les autres charges courantes (chapitre 65) représentent 15% des dépenses de fonctionnement et restent stables. Elles correspondent notamment :

- Aux subventions de fonctionnement aux associations locales (partie de l'article 6574) a hauteur de 61 550 € (budget augmenté de 3 050 € soit 5% afin de satisfaire les demandes nouvelles) ;
- L'attribution d'une subvention aux particuliers pour l'aide à l'acquisition de récupérateurs d'eau ;
- Aux subventions d'équilibre des budgets du CCAS ;
- Aux autres dépenses obligatoires suivent les conventions passées avec divers organismes (CLSH AFS, ouverture des mercredis loisirs AFS, médecine scolaire...)

Le chapitre « atténuations de produits » (chapitre 014) prévoit la pénalité au titre de l'art. 55 de loi SRU concernant le manque de logements sociaux sur la commune. Pour 2009, cette pénalité est provisionnée à hauteur de 5 676 €.

La présentation par fonction fait apparaître la répartition de ces dépenses entre les différents secteurs d'activités communales.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR GRANDES ACTIVITES



2- LA DETTE

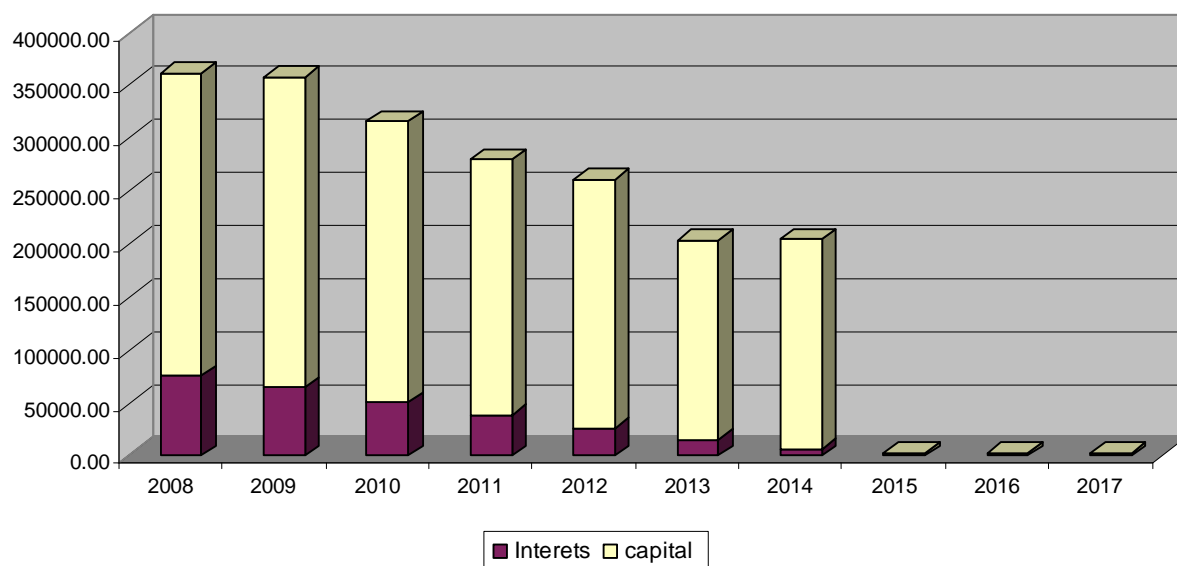
L'annuité de la dette baisse pour s'éteindre à l'horizon 2017. L'annuité à payer pour l'exercice 2009 est de 357 830 €.

Si la courbe des taux reste constante dans les années à venir, les emprunts bancaires seront tous remboursés en 2014, il ne restera plus qu'un emprunt CAF qui se terminera en 2017.

Les emprunts sont tous à taux fixe ; l'emprunt renégocié avec DEXIA en 2008, a une barrière du taux de l'Euribor à 5.75 %. Tant que l'Euribor est inférieur à ce seuil, la ville paye les intérêts calculés à 4.64%, si l'Euribor passe au-delà du seuil, la ville paiera les intérêts calculés sur la base de l'Euribor réel.

Les emprunts sont en fin de vie, la part des intérêts est faible (18% de l'annuité).

EVOLUTION DES ANNUITES en Euros



Les charges financières (chapitre 66) représentent 2% des dépenses de la section de fonctionnement. Elles constatent la charge de la dette en cours. Il n'y a pas de nouveaux emprunts prévus sur 2009. Depuis 2006, la constatation des ICNE ne joue plus que sur la partie fonctionnement. Le compte 66112 fait apparaître directement la quote-part des ICNE de l'année.

Le remboursement du capital (chapitre 16) représente 20 % des dépenses de la section d'investissement.

3- L'INVESTISSEMENT

La section se présente ainsi :

SECTION INVESTISSEMENT – VOTE - Opérations réelles - en Milliers d'euros
(page 6 du BP 2009)
Opérations nouvelles (sauf reports)

Dépenses de l'exercice				Recettes de l'exercice			
		Montant en M.€	Ratio de structure			Montant en M.€	Ratio de structure
16 20, 204, 21,22, 23	Rembt des emprunts	293	23%	10	FCTVA	210	59%
	Dépenses d'équipement (sauf opérations en régie)	989	77%	13 16	Subventions Emprunt	148 0	41% 0%
		1282	100%			358	100%
Besoin d'autofinancement		-924					

1-1/ LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

La dotation du FCTVA attendue est 210 366 €. Elle est calculée sur la base des investissements de 2007.

Les subventions représentent 41% des recettes de la section. Or subvention du Conseil Général versée pour l'emprunt gendarmerie (86 193 €), elles se répartissent ainsi :

- | | |
|---|----------|
| • CG54 – Camion salage | 18 002 € |
| • CG54 – Exupery-Isol.thermique+accessibilité | 30 666 € |
| Total CG54 | 48 668 € |
| | |
| • DGE 2008 – Michel - Chaudière | 2 240 € |
| • DGE 2008 – Exupery – Chaudière | 4 761 € |
| Total DGE | 7 001 € |
| | |
| • MMH – Squares Barres – Jeux | 6 500 € |
| Total MMH | 6 500 € |

1-2/ LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

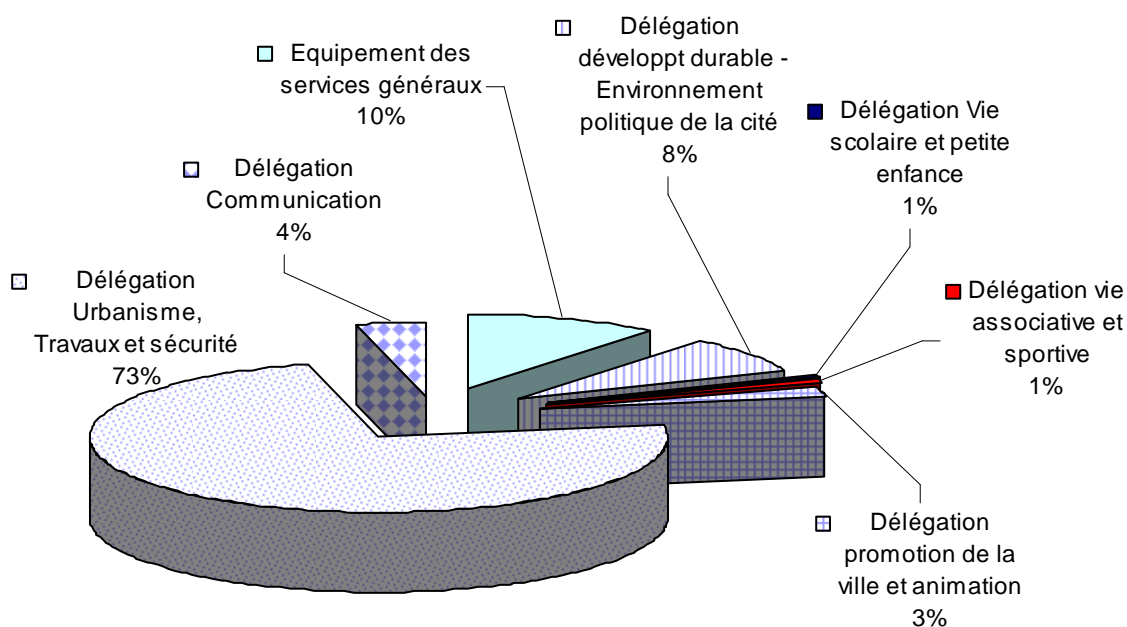
Les dépenses d'équipement sont provisionnées à hauteur de 988 991.36 €, dont une provision de 348 431.36 € pour des équipements futurs.

Les équipements prévus pour l'année 2009 atteignent 640 560 €. Parmi ces équipements, on peut noter :

- Nouveau camion pour le salage 100 000 €
- Véhicule pour la propreté 22 000 €
- Exupery - Isol. Thermique + accès handicapés 122 250 €
- Nouveau site internet 25 000 €

La liste des investissements présentés par délégation est jointe en annexe.

EQUIPEMENTS 2009 PAR POLES D'ACTIONS



4/ L'EQUILIBRE

Comme le prévoit la réglementation, la reprise par anticipation du résultat de l'exercice précédent est possible. Il est alors nécessaire de reprendre les crédits reportés dès le budget primitif, l'assemblée délibérante votant une affectation provisoire du résultat 2008.

En conséquence, le résultat est provisoirement affecté comme suit :

Besoin de financement d'investissement D-001	-	245 377.36 €
Affectation en réserve au compte R-1068 (en couverture du besoin de financement de la section d'inv.)		346 727.36 €
Affectation en report à nouveau au compte R-002		1 025 832.72 €

Le Budget Primitif 2009 s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses pour un montant de

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT – nouveaux crédits	4 543 520.72 €	3 517 688.00 €
RESULTAT REPORTE R002	0.00 F	1 025 832.72 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	4 543 520.72 €	4 543 520.72 €
INVESTISSEMENT – nouveaux crédits (y compris le compte 1068)	1 294 888.36 €	1 641 615.72 €
INVESTISSEMENT – Crédits reportés	133 568.00 €	32 218.00 €
RESULTAT REPORTE D001	245 377.36 €	
TOTAL INVESTISSEMENT	1 673 833.72 €	1 673 833.72 €
TOTAL GENERAL DU BUDGET	6 217 354.44 €	6 217 354.44 €

Equipements retenus dans le cadre des nouvelles propositions Budget 2009
Présentation par commission
(sauf travaux en régie)

Equipement des services généraux **69 641.00 €**

I010001	Mairie - Evolution logiciel compta	18 000.00 €
I010004	Logiciels Etat Civil	4 350.00 €
I010005	Informatique-Imprimantes	1 000.00 €
I010006	Mairie + Ecoles -Renouv. PC + pack office	5 835.00 €
I010007	Logiciel recensement militaire	2 780.00 €
I010008	Logiciel gestion facturation cantine, périscolaire	7 000.00 €
I010020	CUGN-Fds de concours Infogérance	11 500.00 €
B01Z0106	Mairie - mobilier divers	6 000.00 €
B01Z0207	Mairie - mobilier salle du conseil	6 000.00 €
B03Z0901	50 ens. Champêtres et 20 tables	7 176.00 €

Délégation Communication **25 000.00 €**

I010003	Création site internet	25 000.00 €
---------	------------------------	-------------

Délégation développement durable - Environnement - Politique de la cité **50 400.00 €**

V4001	Mobilier extérieur	1 000.00 €
V4002	Corbeilles à papier	800.00 €
V4003	Bacs à fleurs - jardinières	1 000.00 €
V4007	Plantation d'arbres	3 000.00 €
V400jeux	Square - cloture sécurité des jeux	3 600.00 €
V401jeux	Square - jeux	12 000.00 €
V4220	Fleurs et plantations massifs	2 000.00 €
EP-PARCS	Candélabres parcs-squares	27 000.00 €

Délégation Vie scolaire et petite enfance **4 750.00 €**

S070001	Michel - mobilier	669.00 €
S070002	Michel - matériels	270.00 €
S070003	Michel - matériels éducatifs	484.00 €
S230001	Lamour - mobilier	450.00 €
S240002	Exupery-Matériels administratifs	299.00 €
S240003	Exupery-Matériels éducatifs	191.00 €
S240004	Exupery-jeux extérieurs	369.00 €
S250001	Tour - Mobiliers	868.00 €
I010006	Ecoles -Renouv. PC	1 150.00 €

Délégation vie associative et sportive **3 210.00 €**

TRIBUNE	SIS - Fds concours tribune Pulnoy	3 210.00 €
---------	-----------------------------------	------------

Délégation promotion de la ville et animation**16 300.00 €**

B13M0001	CSC - matériels scéniques, sono...	11 300.00 €
C03A001	Foire-aménagements électriques	5 000.00 €

Délégation Urbanisme, Travaux et sécurité**471 259.00 €**

B0002	Imprévus	19 000.00 €
B00010	Ateliers-Matériels Techniques	7 800.00 €
B00012	Bâtiments - Extincteurs	2 000.00 €
B01M011	Police - matériel sécurité	1 000.00 €
B01M012	Sécurité - Défibrillateurs semi automatique	3 000.00 €
B04A0901	Verlaine - regulation chauffage	7 000.00 €
B08A0901	Amitié - sas entrée salle restauration	12 000.00 €
B09A0901	Martinchamps - séparation régul. Chauffage	1 300.00 €
B09M0901	Martinchamps - sono	1 300.00 €
B13Etude09	CSC - Etude prog. Rénovation	8 000.00 €
B13T0901	CSC - aménagement luminaires parking	38 000.00 €
B21A0901	Héré - conformité gaz et électrique	30 000.00 €
B24A0901	Exupery - Isol. Thermique + accès handicapés	122 255.00 €
B25A0901	Tour - stores vénitiens classes	7 000.00 €
B25A0902	Tour - dallage sorties classes	25 000.00 €
B25T0901	Tour - aménagement accès Héleux	5 400.00 €
B28A0901	Clocher - tvx zinguerie protection	2 400.00 €
B32A0901	Parapluie - refroidissement salles 1 et 2	17 000.00 €
B32A0902	Parapluie - cuisine salle 2	4 000.00 €
B33C007	Cimetière - aire colombariums 2008	18 004.00 €
B35T0901	Gendarmerie - déplacement clôture	6 000.00 €
M080901	Amitié - fontaine à eau	1 000.00 €
M080902	Amitié - 2 bancs extérieurs	1 000.00 €
U09-C.VILL	Renforcement centre ville	9 800.00 €
VCOM0901	Véhicule pour la propreté	22 000.00 €
VCOM0902	Camion Renault - salage	100 000.00 €

Provision**348 431.36 €**

F0002I	Prov. p/equip. futur ou gros trv	348 431.36 €
--------	----------------------------------	--------------

TOTAL INVESTISSEMENT**988 991.36 €**